

*Le décalage contextuel dans les
communications médiées par écran : à la
croisée de la dématérialisation du contexte
et de la re-textualisation des échanges*

Béatrice Fracchiolla, CREM EA 3476

Séminaire Linguistique de corpus

27/03/2019

Paris Sorbonne Université

Introduction

Cadre Général

- Variabilité sémantique et pragmatique des énoncés en fonction des contextes
- Contextes « forts » peuvent modifier le sens de mots ou expressions (resignifier)
(Klemperer 1977 »; Faye 1972, 1996)
- Question du dialogisme est centrale

(Bakhtin 1977 (1929))

Problématique

Ce que je nomme et définis en tant que phénomène comme « **le décalage contextuel** » (notion très située)

→ Lié globalement à la linguistique de corpus

→ Phénomène **lié à l'énonciation différée, (écriture, textualité)**

→ La **nécessité** de proposer une réflexion théorique → liée à ce que l'on **définit** comme une **énonciation « différée »** dans les **communications médiées par écran**

→ **Explication et illustration sur corpus de ce phénomène et de ses conséquences énonciatives et discursives** (à partir d'un **texte source** : la liberté d'importuner, 09 janvier 2018), **et des textes (divers) générés autour et à partir de ce texte source**

Introduction : Cadre théorique

- Question (théorique) → + domaines //
 - **Énonciation** (Maingueneau, 1981, 2009; Amossy 2004; Gadet 2010)
 - Dimension **interactionnelle** (**dialogique**, **polyphonique**, Bahktine 1977) ; **Points de vue** (Rabatel 2017) et négociation du sens en interaction
 - **Contexte**, (dé)contextualisation, (Kerbrat-Orecchioni 2012)
 - **Interdiscours** ; **mémoire discursive** (Pêcheux in Maldidier 1990 +; Courtine; Sitri 2004) ;
 - **événement discursif** (Moirand 2004, 2007; Calabrese 2013)
 - **Calcul interprétatif** (Sperber et Wilson 1989)
 - Indirection (actes de langage, Austin 1962)
 - Différences **énonciatives et pragmatiques** entre **communication médiée écrite à distance et en présence physique** (Fracchiolla & Romain, 2014, 2015, 2016; Détrie, 2014, 2016; Paveau 2017)

Définition du *décalage contextuel*

- Le phénomène de « **décalage contextuel** » est un phénomène identifiable dès lors que se produit un **décalage entre contexte d'énonciation et contexte de réception** (études de textes littéraires* Fracchiolla, 2006).
- Nouveauté : mis en évidence comme donnée à prendre en compte au quotidien en raison du double mouvement provoqué par les communications numériques :

1/ dématérialisation du contexte

(Constance du décalage contextuel, intrinsèque aux techniques de communication)

en même temps que se produit

2/ retour à une matérialité du texte

(Réapparition d'une forme *d'exégèse** diff. De *analyse*)

Définition du *décalage contextuel*

EX → problématique interprétative du fait qu'un **texte** puisse apparaître comme « tabou » à un moment donné en raison d'une forme de **réduction** (par ex: temporelle) due à un **réinvestissement interprétatif du présent d'énonciation, en fonction de l'une des données de la déixis**

→ fait ressurgir un **événement du passé en élément du discours comme s'il était à nouveau là.**

EX1: Amphi d'agrégatifs de lettres modernes, **1995**, à propos du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire (article « **juif** ») : Question à Madame Laurent-Hubert : « **Voltaire était-il antisémite ?** »

(**Robert*: donne 1^{ère} apparition *antisémite* en **1889**) –

→ Report de **représentations** sur le sens de la question pour des personnes sachant ce qu'a produit le nazisme, **rapportées en décalé** à l'article « juif » du XVIII^{ème} siècle

→ EX2: L'humour

Définition du *décalage contextuel*

« Les mots et les dires inscrits au fil des textes et des constructions étudiées forcent à s'interroger sur la façon dont ils voyagent au cours du temps, d'une communauté à une autre et d'une époque à une autre. Cela nous renvoie à l'orientation dialogique de Bakhtine, à savoir que tout mot, tout énoncé rencontre le discours d'autrui sur les chemins qui mènent vers son objet et que « tout membre d'une collectivité parlante ne trouve pas des mots neutres libres des appréciations ou des orientations d'autrui, mais des mots habités par des voix autres » (Bakhtine, 1963, traduction 1970: 263) » (Moirand 2004 : 81-82). (// « épaisseur de sens » (Stéphane Robert)

Définition du *décalage contextuel*

- En ce qui concerne les **textes littéraires**, « leurs auteurs ne peuvent répondre à leurs détracteurs, et que les *récepteurs* sont **souvent confondus** avec les (ou le) *destinataire(s)*, qu'ils ne sont pas nécessairement (Kerbrat-Orecchioni, 1980) » (*idem* : 158/173) (+ « Auteur et image d'auteur en analyse du discours » voir Maingueneau 2009).
- La question se pose aussi aujourd'hui pour les textes qui sont **publiés sur internet** : les personnes en sont **réceptrices** (et qui les commentent parfois), **en sont-elles toujours les destinataires ?**

Dématérialisation du contexte

- La **définition** du **décalage contextuel** est **co-dépendante** :

1/ Des communications écrites numériques et de tout ce qui les caractérisent :

- fondamentalement **différées** (mais imaginées comme simultanées) ; y compris différé logiciel des envois de messages
 - **Délocalisation/constante** des communications écrites (portabilité matérielle et accessibilité réseau < : lien continu à « ce qui se passe »; à l'événement)
 - **décontextualisation** du locuteur/énonciateur par rapport au(x) destinataire(s);
- **n'importe où, n'importe quand, n'importe qui**

Caractéristiques des communications médiées par écran

- **Mimétisme de l'oral et de l'oralité** (Marcocchia et Gauducheau 2007) : la brièveté des messages, l'implicite, le présupposé; la réactivité et la rapidité de réponse (presqu'instantanéité – lien logiciel 0-1)
- Appel à l'émotion

La matérialité du texte

La **définition** du **décalage contextuel** est aussi **co-dépendante** :

2/ De la retextualisation des échanges

(« écrilecture », Paveau 2017)

Nous écrivons beaucoup, mais différemment (citations)

- Le texte « matière », « matériel », « matériau »
 - En raison **des modalités d'échanges** - qui sont modifiées (technologies)
 - = **technologies de l'écrit(ure)** (sms, tchat, facebook, tweeter, whatsApp, tout commentaire en ligne, blogs, courriels, etc. ; + modalités d'écriture emoji/vidéo etc.; hypertextualité)
- **médias de communication numérique à distance**
- *la manière de communiquer modifie en profondeur la notion de texte, de textualité*
- en particulier : **Omniprésence du présent d'énonciation** dans ce type d'échanges (oral écrit; constance d'une adresse directe) → Problème : traces écrites demeurent (**illusion de partage énonciatif**)

Le texte comme contexte

La rencontre s'effectue et se matérialise *via* un texte.

La textualité devient dès lors un nouveau mode de rencontre, dont le texte est le lieu. (Ex: sites de rencontres)

La communication perçue comme instantanée → compréhension textuelle du message propre à la réception.

→ **échanges médiés par écran** = une faille identique : absence de régulation *in praesentia*, - alors que la communication ne repose que sur un pourcentage très faible de verbal (Krauth-Gruber et al. 2009; Fracchiolla et Romain 2014, 15, 16).

Le **décalage contextuel**, qui s'insinue dans ce manque, est d'abord un **décalage énonciatif**, augmenté d'une **constante et nécessaire recontextualisation**.

Dématérialisation du contexte

Cette **dématérialisation** constante **structurelle** du **contexte** par toutes les voies de médiatisation, associée à la perméabilité des frontières, des mouvements d'idées, de cultures, de personnes, **complexifie** de manière exponentielle **la compréhension du contexte**, et donc les **malentendus possibles**.

Le décalage contextuel

- Est donc le **résultat** de l'ensemble de ces éléments
- Il **peut exister sans être remarqué**
- Il est **aussi** nécessairement **décalage énonciatif** (en rapport direct, avec d'autres phénomènes, tels que le politiquement correct, l'interculturel, l'humour...) qui ont tous comme point commun :
 - une forme **d'inadéquation ou de non coïncidence entre 2 ou + PDV** (Authier-Revuz 1990); **décalage déictique** (temps, personne, lieu)
- Si le décalage contextuel est révélé,
 - cette **inadéquation** est elle-même **productrice** de **négociation** de **sens** (qui n'est pas toujours du malentendu, mais du mal interprété oui),
 - **recherche de mise en adéquation**, de mise en **coïncidence**, entre le dit et le contexte de réception.

Génère → surproduction, démultiplication, de points de vue

La notion de PDV

A été discutée et nuancée en particulier par Rabatel
Ici, Rabatel, 2017:74.

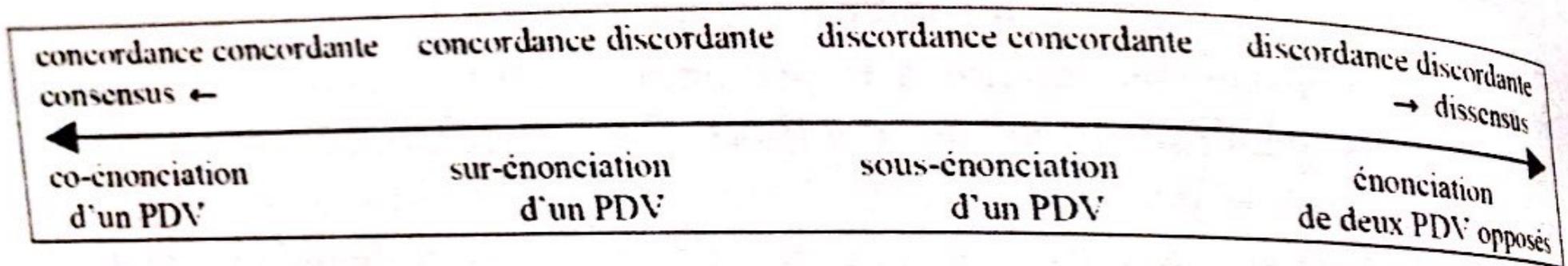


Figure 3. Points de vue et énonciations

Analyse de CORPUS illustrative

- Nous considérons le corpus comme constitué par **tous les textes produits à partir du premier texte publié** et qui est la **tribune** publiée par 100 femmes intitulée *la liberté de d'importuner* dans le *Monde* du **09 janvier 2018**.
 - Le corpus est constitué **virtuellement par l'ensemble des réactions suscitées, prises de parole et ajustements** (virtuellement seulement dans la mesure où le nombre de **réactions**, de **prises de parole** réelles – énoncés - suite à cette tribune est **pragmatiquement incalculable**).
 - **Parmi ces réactions**, qui soit applaudissent le texte, soit le dénigrent, on trouve des attaques *ad hominem* (ou plus exactement, *ad feminam* ?) à l'égard de **Catherine Deneuve**. A la suite de quoi celle-ci a elle même à nouveau réagi.
- Le corpus est constitué d'un texte source et d'une série de textes en réactions les uns aux autres, en des lieux différents

09/01/2018
Le Monde : TRIBUNE
La liberté d'importuner
"100" Source (La Tribune)

Le Monde
Différents points de vue
Ethos fort
- médecin, historienne ...
Représentations

10/01/2018
Brigitte Lahaie
BFM TV - Carole De Haas
Débat
ORAL

Catherine Nillet

Recullement
Textuel
↓
Ethé fragmentées

12/01/2018
TV5 Monde
Brigitte Lahaie
(L'Obs) "Excuses"
ORAL

10/01/2018
Flavie Flament
Photo sur Instagram
Bl. Porno
"@ bfmtv #unfestival! #pitoyableécrite
#Liberté d'importuner #protégerlesvictimes
#deneuve Co Bravo" - Ambiance

Réseaux Sociaux
"Lynchage"

Catherine Deneuve
Libération
Tribune
14/01/2018

Blog -
Attaques Ad feminam
Catherine Deneuve
Environ 17/01 et +
(Pseudos)

"surfer"
(surface)

Dissémination énonciative

Violence Verbale

Ethé fragmentées

Tribune - « Nous défendons une liberté d'importuner, indispensable à la liberté sexuelle »

La Matinale du Monde 9 janvier 2018 - 1120 mots

« Le viol est un crime. Mais la drague insistante ou maladroite n'est pas un délit, ni la galanterie une agression machiste. A la suite de l'affaire Weinstein a eu lieu une légitime prise de conscience des violences sexuelles exercées sur les femmes, notamment dans le cadre professionnel, où certains hommes abusent de leur pouvoir. Elle était nécessaire. Mais cette libération de la parole se retourne aujourd'hui en son contraire : on nous intime de parler comme il faut, de taire ce qui fâche, et celles qui refusent de se plier à de telles injonctions sont regardées comme des traîtresses, des complices ! Or c'est là le propre du puritanisme que d'emprunter, au nom d'un prétendu bien général, les arguments de la protection des femmes et de leur émancipation pour mieux les enchaîner à un statut d'éternelles victimes, de pauvres petites choses sous l'emprise de phalocrates démons, comme au bon vieux temps de la sorcellerie. Délations et mises en accusation. De fait, #metoo a entraîné dans la presse et sur les réseaux sociaux une campagne de délations et de mises en accusation publiques d'individus qui, sans qu'on leur laisse la possibilité ni de répondre ni de se défendre, ont été mis exactement sur le même plan que des agresseurs sexuels. Cette justice expéditive a déjà ses victimes, des hommes sanctionnés dans l'exercice de leur métier, contraints à la démission, etc., alors qu'ils n'ont eu pour seul tort que d'avoir touché un genou, tenté de voler un baiser, parlé de...

Tribune - « Nous défendons une liberté d'importuner, indispensable à la liberté sexuelle »

La Matinale du Monde 9 janvier 2018 - 1120 mots

... de choses « intimes » lors d'un dîner professionnel ou d'avoir envoyé des messages à connotation sexuelle à une femme chez qui l'attraction n'était pas réciproque. Cette fièvre à envoyer les « porcs » à l'abattoir, loin d'aider les femmes à s'autonomiser, sert en réalité les intérêts des ennemis de la liberté sexuelle, des extrémistes religieux, des pires réactionnaires et de ceux qui estiment, au nom d'une conception substantielle du bien et de la morale victorienne qui va avec, que les femmes sont des êtres « à part », des enfants à visage d'adulte, réclamant d'être protégées. En face, les hommes sont sommés de battre leur coulpe et de dénicher, au fin fond de leur conscience rétrospective, un « comportement déplacé » qu'ils auraient pu avoir voici dix, vingt ou trente ans, et dont ils devraient se repentir. La confession publique, l'incursion de procureurs autoproclamés dans la sphère privée, voilà qui installe comme un climat de société totalitaire. La vague purificatoire ne semble connaître aucune limite. Là, on censure un nu d'Egon Schiele sur une affiche ; ici, on appelle au retrait d'un tableau de Balthus d'un musée au motif qu'il serait une apologie de la pédophilie ; dans la confusion de l'homme et de l'oeuvre, on demande l'interdiction de la rétrospective Roman Polanski à la Cinémathèque et on obtient le report de celle consacrée à Jean-Claude Brisseau. **Une universitaire juge le film Blow-Up, de Michelangelo Antonioni, « misogyne » et « inacceptable ». A la lumière de ce révisionnisme, John Ford (La Prisonnière du désert) et même Nicolas Poussin (L'Enlèvement des Sabines) n'en mènent pas large. Déjà, des éditeurs demandent à certaines d'entre nous de rendre nos personnages masculins moins « sexistes », de parler de sexualité et d'amour avec moins de démesure ou encore de faire en sorte que les « traumatismes subis par les personnages féminins » soient rendus plus évidents ! Au bord du ridicule, un projet de loi en Suède veut imposer un consentement explicitement notifié à tout candidat à un rapport sexuel ! Encore un effort et deux adultes qui auront envie de coucher ensemble devront au préalable cocher via une « appli » de leur téléphone un document dans lequel les pratiques qu'ils acceptent et celles qu'ils refusent seront dûment listées.**

Tribune - « Nous défendons une liberté d'importuner, indispensable à la liberté sexuelle »

La Matinale du Monde 9 janvier 2018 - 1120 mots

Le philosophe Ruwen Ogien défendait une liberté d'offenser indispensable à la création artistique. De même, nous défendons une liberté d'importuner, indispensable à la liberté sexuelle. Nous sommes aujourd'hui suffisamment averties pour admettre que la pulsion sexuelle est par nature offensive et sauvage, mais nous sommes aussi suffisamment clairvoyantes pour ne pas confondre drague maladroite et agression sexuelle. Surtout, nous sommes conscientes que la personne humaine n'est pas monolithe : une femme peut, dans la même journée, diriger une équipe professionnelle et jouir d'être l'objet sexuel d'un homme, sans être une « salope » ni une vile complice du patriarcat. Elle peut veiller à ce que son salaire soit égal à celui d'un homme, mais ne pas se sentir traumatisée à jamais par un frotteur dans le métro, même si cela est considéré comme un délit. Elle peut même l'envisager comme l'expression d'une grande misère sexuelle, voire comme un non-événement. En tant que femmes, nous ne nous reconnaissons pas dans ce féminisme qui, au-delà de la dénonciation des abus de pouvoir, prend le visage d'une haine des hommes et de la sexualité. Nous pensons que la liberté de dire non à une proposition sexuelle ne va pas sans la liberté d'importuner. Et nous considérons qu'il faut savoir répondre à cette liberté d'importuner autrement qu'en s'enfermant dans le rôle de la proie. Pour celles d'entre nous qui ont choisi d'avoir des enfants, nous estimons qu'il est plus judicieux d'élever nos filles de sorte qu'elles soient suffisamment informées et conscientes pour pouvoir vivre pleinement leur vie sans se laisser intimider ni culpabiliser. **Les accidents qui peuvent toucher le corps d'une femme n'atteignent pas nécessairement sa dignité et ne doivent pas, si durs soient-ils parfois, nécessairement faire d'elle une victime perpétuelle. Car nous ne sommes pas réductibles à notre corps. Notre liberté intérieure est inviolable.** Et cette liberté que nous chérissons ne va pas sans risques ni sans responsabilités.

La **comparaison** de ce qui est **dit** dans ce textes et les **commentaires** qui l'ont suivi montre un **brouillage sémantique autour de certains mots employés**, en fonction des **personnes énonciatrices** de ces propos.

→ la **fonction, le rôle social, la représentativité sociale** dont sont **investies** sur le plan idéologique et ou imaginaire **les personnes réagissant à la tribune, constituent autant de contextualisations que de points de vue.**

→ Question des **éthé (« fragmentées »)**

→ **« Dissémination énonciative »**

– « *Nous défendons une liberté d'importuner, indispensable à la liberté sexuelle* », par un collectif de cent femmes, dont Catherine Millet (critique d'art, commissaire d'exposition et écrivaine) et Catherine Deneuve (actrice). Les auteures rejettent un féminisme qui conduirait à la haine des hommes. Elles dénoncent par ailleurs les effets nocifs que ce « *puritanisme* » peut avoir actuellement dans le monde de l'art.

– « *Le jour où les femmes se sentiront autorisées à exprimer leur désir, elles ne seront plus des proies* », par Belinda Cannone. L'essayiste loue la naissance de la parole libérée des femmes. Il faut maintenant arriver à une « *égalité dans l'érotisme* », c'est-à-dire que l'on cesse d'assigner aux femmes un rôle passif et que l'on repense en profondeur les rapports de séduction.

– *Violences sexuelles* : « *La nature a remplacé la culture comme origine de la violence* », par Olivier Roy (politologue). Pour ce spécialiste de l'islam, l'affaire Weinstein replace les violences sexuelles non dans une dynamique culturelle, comme on avait pu le croire après les attaques de Cologne, mais dans une dynamique masculine. C'est la nature du mâle qui est à l'origine des violences sexuelles.

– « *A force de laisser croire qu'il est aussi grave de dire que de faire, on finit par inciter au rejet de l'autre* », par Murielle Mollo (médecin), elle-même victime de harcèlement sexuel. L'auteure invite à bien distinguer le harcèlement sexuel qui comporte de véritables conséquences psychologiques, de simples approches de séduction. Cet amalgame trop fréquent aujourd'hui pousse, selon elle, à une guerre des sexes.

– « *L'absence de solidarité des femmes signataires de cette tribune me sidère* », par Michelle Perrot (historienne spécialiste de l'histoire des femmes, professeure émérite à l'université Paris-VII). L'historienne regrette que les cent signataires de la tribune portée par Catherine Deneuve choisissent la voie facile de la soumission. Elles auraient dû mettre leur statut à disposition de la lutte féministe.

– « *Mesdames, ne confondez pas les jeux de rôle de salon avec la vie réelle* », par Michèle Riot-Sarcey (historienne du politique et du féminisme, professeur d'histoire contemporaine et d'histoire du genre à l'université Paris-VIII-Saint-Denis). Elle estime les signataires de la tribune prônant une liberté d'importuner déconnectées d'avec la réalité du monde quotidien.

– La tribune signée par M^{me} Deneuve est « *l'expression d'un antiféminisme* ». Entretien avec Christine Bard (spécialiste de l'histoire du féminisme). Elle explique en quoi la tribune signée par l'actrice peut relever d'une certaine forme d'antiféminisme. Elle observe également que le mouvement #MeToo a transcendé les clivages qui traversent le féminisme.

– Une instigatrice de la tribune des cent femmes dénonce une « *censure morale insidieuse* », par Sarah Chiche (psychologue et psychanalyste). Signataire de la

Corpus

TRIBUNE

Catherine Deneuve : «Rien dans le texte ne prétend que le harcèlement a du bon, sans quoi je ne l'aurais pas signé»

Par [Catherine Deneuve](#) — 14 janvier 2018 à 20:36 (mis à jour le 15 janvier 2018 à 07:25)



Le 16 septembre 2013 à Paris. Photo Jérôme Bonnet



Une semaine après avoir signé la tribune qui prône la «liberté d'importuner» pour préserver la «liberté sexuelle», l'actrice assume, tout en prenant ses distances avec certaines signataires. Et s'excuse auprès des victimes d'agression qui auraient pu être choquées.

↩ Catherine Deneuve : «Rien dans le texte ne prétend que le harcèlement a du bon»



Prêt pour une aventure ROVER ?
Profitez du Discovery :
roues motrices disponibles
à partir de 34 990 € avec

par téléphone, vendredi. Nous l'avions sollicitée car nous voulions entendre sa voix, savoir si elle était en accord avec l'intégralité de la tribune signée, et savoir comment elle réagissait à la prise de paroles des unes et des autres; bref, qu'elle clarifie sa position. [\(You can read this letter in English version here\)](#)

«J'ai effectivement signé la pétition titrée dans le journal *le Monde*, "Nous défendons une liberté...", pétition qui a engendré de nombreuses réactions, nécessitant des précisions.

«Oui, j'aime la liberté. Je n'aime pas cette caractéristique de notre époque où chacun se sent le droit de juger, d'arbitrer, de condamner. Une époque où de simples dénonciations sur réseaux sociaux engendrent punition, démission, et parfois et souvent lynchage médiatique. Un acteur peut être effacé numériquement d'un film, le directeur d'une grande institution new-yorkaise peut être amené à démissionner pour des mains aux fesses mises il y a trente ans sans autre forme de procès. Je n'excuse rien. Je ne tranche pas sur la culpabilité de ces hommes car je ne suis pas qualifiée pour. Et peu le sont.

Non, je n'aime pas ces effets de meute, trop communs aujourd'hui. D'où mes réserves, dès le mois d'octobre sur ce hashtag "Balance ton porc".

«Il y a, je ne suis pas candide, bien plus d'hommes qui sont sujets à ces comportements que de femmes. Mais en quoi ce hashtag n'est-il pas une invitation à la délation ? Qui peut m'assurer qu'il n'y aura pas de manipulation ou de coup bas ? Qu'il n'y aura pas de suicides d'innocents ? Nous devons vivre ensemble, sans "porcs", ni "salopes", et j'ai, je le confesse, trouvé ce texte "Nous défendons une liberté..." vigoureux, à défaut de le trouver parfaitement juste.

A LIRE AUSSI :

De la «liberté d'importuner» au droit de ne pas l'être

«Oui, j'ai signé cette pétition, et cependant, il me paraît absolument nécessaire aujourd'hui de souligner mon désaccord avec la manière dont certaines pétitionnaires s'octroient individuellement le droit de se répandre dans les médias, dénaturant l'esprit même de ce texte. Dire sur une chaîne de télé qu'on peut jouir lors d'un viol est pire qu'un crachat au visage de toutes celles qui ont subi ce crime. Non seulement ces paroles laissent entendre à ceux qui ont l'habitude d'user de la force ou de se servir de la sexualité pour détruire que ce n'est pas si grave,

«Je suis actrice depuis mes 17 ans. Je pourrais évidemment dire qu'il m'est arrivé d'être témoin de situations plus qu'indélicates, ou que je sais par d'autres comédiennes que des cinéastes ont abusé lâchement de leur pouvoir. Simplement, ce n'est pas à moi de parler à la place de mes consœurs. Ce qui crée des situations traumatisantes et intenable, c'est toujours le pouvoir, la position hiérarchique, ou une forme d'emprise. Le piège se referme lorsqu'il devient impossible de dire non sans risquer son emploi, ou de subir humiliations et sarcasmes dégradants. Je crois donc que la solution viendra de l'éducation de nos garçons comme de nos filles. Mais aussi éventuellement de protocoles dans les entreprises, qui induisent que s'il y a harcèlement, des poursuites soient immédiatement engagées. Je crois en la justice.

A LIRE AUSSI :

De la «liberté d'offenser» à celle d'«importuner» ?

«J'ai enfin signé ce texte pour une raison qui, à mes yeux, est essentielle : le danger des nettoyages dans les arts. Va-t-on brûler Sade en Pléiade ? Désigner Léonard de Vinci comme un artiste pédophile et effacer ses toiles ? Décrocher les Gauguin des musées ? Détruire les dessins d'Egon Schiele ? Interdire les disques de Phil Spector ? Ce climat de censure me laisse sans voix et inquiète pour l'avenir de nos sociétés.

«On m'a parfois reproché de ne pas être féministe. Dois-je rappeler que j'étais une des 343 salopes avec Marguerite Duras et Françoise Sagan qui a signé le manifeste "Je me suis fait avorter" écrit par Simone de Beauvoir ? L'avortement était passible de poursuite pénale et emprisonnement à l'époque. C'est pourquoi je voudrais dire aux conservateurs, racistes et traditionalistes de tout poil qui ont trouvé stratégique de m'apporter leur soutien que je ne suis pas dupe. Ils n'auront ni ma gratitude ni mon amitié, bien au contraire. Je suis une femme libre et je le demeurerai. Je salue fraternellement toutes les victimes d'actes odieux qui ont pu se sentir agressées par cette tribune parue dans *le Monde*, c'est à elles et à elles seules que je présente mes excuses.

Sincèrement à vous. ◀

Analyse

- «Oui, j'ai signé cette pétition, et cependant, il me **paraît absolument nécessaire aujourd'hui** de souligner mon désaccord avec la manière dont certaines pétitionnaires **s'octroient** individuellement le droit de se répandre dans les médias, dénaturant l'esprit même de ce texte. **Dire sur une chaîne de télé qu'on peut jouir lors d'un viol est pire qu'un crachat au visage de toutes celles qui ont subi ce crime.** Non seulement ces paroles laissent entendre à ceux qui ont l'habitude d'user de la force ou de se servir de la sexualité pour détruire que ce n'est pas si grave, puisque finalement il arrive que la victime jouisse. Mais quand **on** paraphe un manifeste qui engage d'autres personnes, **on** se tient, **on** évite de les embarquer dans sa propre incontinence verbale. C'est indigne. Et évidemment rien dans le texte ne prétend que le harcèlement a du bon, sans quoi je ne l'aurais pas signé. »

"On peut jouir d'un viol" : en larmes, Brigitte Lahaie présente ses excuses



Brigitte Lahaie maintient ses propos.

Par **L'Obs** Publié le 12 janvier 2018 à 14h03



"Evidemment que je ne l'ai pas dit pour blesser." L'animatrice radio Brigitte Lahaie, critiquée pour avoir glissé lors d'un débat avec la militante féministe Caroline de Haas sur BFMTV mercredi qu'une femme peut "jouir lors d'un viol", est revenue sur la séquence dans l'émission "l'Invité", qui sera diffusée sur TV5 Monde ce vendredi soir.



LIRE AUSSI >

"On peut jouir lors d'un viol" : les pires outrances des signataires de la "tribune de Deneuve"

Interrogée sur ses propos sur le viol, l'animatrice explique dans la séquence qu'elle "regrette que [ses propos] aient été sortis de [leur] contexte". Ils sont "malheureusement une vérité", affirme-t-elle :

"Ce que je voulais dire, parce que je connais par cœur les questions de sexualité, c'est que, parfois, le corps et l'esprit ne coïncident pas."

Et d'ajouter :

"On dit quelque chose, c'est repris par les réseaux sociaux, on est lynché, et il faut faire des excuses. Si c'est comme ça que le monde marche, alors je présente mes excuses."

Mea culpa public de Brigitte Lahaie, 12 janvier 2018, *Nouvel Obs.*

- Signataire de la tribune,
- Affirme, que **les propos qu'elle a tenus** (dénoncés par CD) le 10 janvier sur BFM TV lors d'un débat avec la militante féministe Caroline De Haas), **ont été mal interprétés car décontextualisés et manipulés.**

"Evidemment que je ne l'ai pas dit pour blesser." *L'animatrice radio Brigitte Lahaie, critiquée pour avoir glissé lors d'un débat avec la militante féministe Caroline de Haas sur BFMTV mercredi qu'une femme peut "jouir lors d'un viol", est revenue sur la séquence dans l'émission "l'Invité", qui sera diffusée sur TV5 Monde ce vendredi soir.*

"On peut jouir lors d'un viol" : les pires outrances des signataires de la "tribune de Deneuve"

Interrogée sur ses propos sur le viol, l'animatrice explique dans la séquence qu'elle "regrette que [ses propos] aient été sortis de [leur] contexte". Ils sont "malheureusement une vérité", affirme-t-elle :

""Ce que je voulais dire, parce que je connais par cœur les questions de sexualité, c'est que, parfois, le corps et l'esprit ne coïncident pas.""

Et d'ajouter :

"On dit quelque chose, c'est repris par les réseaux sociaux, on est lynché, et il faut faire des excuses. Si c'est comme ça que le monde marche, alors je présente mes excuses."

"Quand on est incomprise à ce point, c'est vrai que ça fait mal", dit-elle aussi, visiblement émue.

→ liens avec la « méprise », l'incompréhension, et la violence verbale générée... par cette décontextualisation

Le 10 janvier 2018, « Flavie Flament, victime de viol, l'a dézinguée sur les réseaux sociaux. »

- et a publié une photo de Brigitte Lahaie, lorsqu'elle était actrice de porno – (pourquoi ? pour expliquer justifier en effet ce que BL peut affirmer ici pour se justifier?) <https://www.closermag.fr/people/on-peut-jouir-lors-d-un-viol-flavie-flament-dezingue-brigitte-lahaie-773644>)
- **L'effet produit par la médiatisation numérique** est un effet **explosif** où les **propos** sont **fragmentés** par **bribes** et **réceptionnés** par les récepteur.ices potentiel.le.s **comme autant de fragments, dont ne sont retenus** que les **éléments** eux-mêmes **sélectionnés** par des intermédiaires.
- Notion de **dissémination énonciative**
- Ici, le décalage contextuel concerne une **parole orale, ramenée à une matérialité textuelle** par reprise **simplificatrice** isolée.

→ Il ne reste alors, ici encore, **rien d'originel du dire initial**, qui doit être **reprécisé, restitué et resitué à nouveau.**

Construction d'une exégèse

D'un point de vue discursif, la plupart de ces **prises de parole annexes et postérieures à la publication du texte source**, surgissent comme autant d'**auto-justifications**,

- en raison d'une **incompréhension** (méprise sur le sens de la parole initiale).

→ Un **sous texte** se construit à partir d'une **succession cumulative et fragmentée* de prises de parole justifiant** à chaque fois la précédente, **parce qu'elle a été reprise et comprise de manière décontextualisée.**

→ Notion ***d'éthé fragmentée***

→ La **mise en abyme du texte de la parole d'autrui**, par une **décontextualisation, recontextualisation** via une nouvelle subjectivité devient, pour ainsi dire, d'une productivité infinie

→ « **Dissémination énonciative** » du propos (citations, références implicites à des fragments, dans une multitude d'énoncés autres)

La liberté d'importuner



Maléfique il y a environ 8 jours



Premier scandale de 2018, Madame Catherine Deneuve qui s'était déjà illustrée en défendant Roman Polanski signe une tribune avec 100 autres femmes pour la liberté d'importuner.

http://www.lemonde.fr/idees/article/2018/01/09/nous-defendons-une-liberte-d-importuner-indispensable-a-la-liberte-sexuelle_5239134_3232.html

Votre avis ? vous en pensez quoi ?

J'amadoue Mariam

1 réponse Dernière réponse il y a environ 7 jours



78 MESSAGES 636 VUES

Se connecter pour répondre



Maléfique il y a environ 8 jours

"Le viol est un crime. Mais la drague insistante ou maladroite n'est pas un délit, ni la galanterie une agression machiste."

Ma réponse => "mademoiselle, mademoiselle, oh tu files ton 06 ... tu réponds salope, nique ta mère, fils de pute" (car oui on accorde pas dans ce genre de cas on te traite de fils de pute)

J'amadoue Mariam

1 réponse Dernière réponse il y a environ 8 jours



Julius il y a environ 8 jours

Elle a déjà pris le métro au moins Mme Deneuve ?

1 réponse Dernière réponse il y a environ 8 jours



Maléfique il y a environ 8 jours @Julius

@julius a dit dans La liberté d'importuner :

Elle a déjà pris le métro au moins Mme Deneuve ?

Dans les films !

J'amadoue Mariam



Julius il y a environ 8 jours

Parce que bon, franchement, quand on lit les témoignages de ce que subissent beaucoup de femmes dans les transports, genre les mecs qui sortent leur engin, les mains au cul, etc... J'ai l'impression qu'elle ne sait pas de quoi elle parle.



Honey il y a environ 8 jours

J'en pense que l'euthanasie devrait être autorisée pour elle comme pour Aznavour

People always look better in the sun

1 réponse Dernière réponse il y a



environ 7 jours



Ratonhnhakéton ADMIN il y a environ 8 jours @Maléfique

@maléfique a dit dans La liberté d'importuner :

"Le viol est un crime. Mais la drague insistante ou maladroite n'est pas un délit, ni la galanterie une agression machiste."

Ma réponse => "mademoiselle, mademoiselle, oh tu files ton 06 ... tu réponds salope, nique ta mère, fils de pute" (car oui on accorde pas dans ce genre de cas on te traite de fils de pute)

Ça c'est de l'agression verbale c'est pas de la drague lourde ou maladroite.

1 réponse Dernière réponse il y a environ 8 jours



Julius il y a environ 8 jours

D'ailleurs, Deneuve a été soutenue par Christine Boutin après cette polémique... C'est pas pour dire, mais ça veut bien dire quelque chose. 😏

1 réponse Dernière réponse il y a environ 8 jours



Maléfique il y a environ 8 jours @Ratonhnhakéton

@ratonhnhakéton a dit dans La liberté d'importuner :

@maléfique a dit dans La liberté d'importuner :



Ça c'est de l'agression verbale c'est pas de la drague lourde ou maladroite.

Oui mais considérer que les femmes qui usent de #metoo et #balancetonporc ne savent pas faire la différence entre de la drague et une agression, c'est pas un peu prendre les gens pour des cons ?

Elle croit vraiment qu'elle sait mieux que les autres Cathoche ?

J'amadoue Mariam

1 réponse Dernière réponse il y a environ 8 jours



ptitbordel il y a environ 8 jours @Maléfique

@maléfique certaines non, il y a et il y aura toujours des abus, des meufs qui veulent se venger ou qui exagèrent le truc etc...

Par contre que peut bien représenter ce très probable tout petit pourcentage d'abus face à la totalité des agressions physiques, verbales ou autres, avérées cette fois et qui sont dénoncées grâce à ce truc, c'est une autre question que Deneuve ne doit pas se poser.

M'enfin c'est du Deneuve, perso son avis sur Polanski m'a toujours suffit 😏



BeanoBecher il y a environ 8 jours

Vieille pouffe, à mon époque on t'aurait jeté au bûcher. Bûcher allumé avec des bouquins de Sade. 🙌

Le projet de transport de Beano le Becher pour les juifs du monde entier:

- o Beano: Arre you suuure you want to knoooww?
- o Mayor McBracha: HOW DO THESE PEOPLE LEAVE THIS CONTRAPTION?
- o Beano: Bvyy trallinn. (poueeetpoueeet)



Définition affinée du décalage contextuel

Il est **provoqué par un ensemble PDV non convergents**, non distancés, produits dans un discours émotionné réactif, dont la matérialisation du malentendu repose essentiellement sur une expression textuelle, écrite, sujette à interprétation individuelle et donc décalée par rapport aux sujets qui s'expriment.

→ « **désynchronisation intersubjective** », Détrie 2016 : 4, à propos du désaccord

Distinctions

Exemples

= Révèlent des **décalages contextuels opportunistes** : certain.e.s, **surfent** sur la **vague des propos d'autrui *peut-être maladroitement et sans intention malveillante a priori.***

Mais

→ Il est aussi devenu une **stratégie délibérée**, utilisée comme instrument de **décrédibilisation** : les pratiques de « **trollages** » en font leur choux gras

→ **On peut 'fabriquer' du décalage contextuel... en provoquer la scénarisation**

Dans tous les cas, stratégie ou maladresse ...

Les **décalages contextuels** correspondent à

- des **brouillages de PDV**,
- des **appropriations subjectives et partielles de propos d'autrui**,
- des **citations tronquées**,
- des **inductions de lectures erronées**,
- visent essentiellement à **manipuler la parole d'autrui** à des fins de **valorisation de la sienne propre** qui, néanmoins, se constitue comme **porteuse de la parole d'autrui**.
- Conduisent à un **phénomène généralisé** de **parasitage** du propos initial

L'hyper présence du présent d'énonciation

« la conscience de la ligne temporelle a évolué. Cela se manifeste particulièrement dans les **caractéristiques énonciatives de la prise en charge du TEMPS** au niveau verbal chez les élèves en premier lieu. **Seul le présent existe avec certitude, alors que le futur s'exprime essentiellement par des tournures de type « présent+infinitif (je dois faire, nous pensons partir, je vais y aller...) et le passé distancié se fait rare au profit du passé composé, dont tout l'intérêt est précisément son actualisation présente et semble signifier une forme d'acquis (aspect accompli : je l'ai fait) à partir de quoi il est possible de passer à autre chose** (plus que de se projeter dans le futur – lequel est pratiquement rejeté dans les limbes d'une abstraction improbable tellement elle serait éloignée, qui l'apparente de plus en plus au conditionnel²). Des notions telles que le passé antérieur ou surcomposé sont pratiquement inconnues et extrêmement mal comprises. **La langue semble évoluer vers une conception temporelle essentiellement aspectuelle.** » (Fracchiolla, 2006)

Pourquoi évoquer cela ?

Hypothèse: ces phénomènes énonciatifs, + **place essentielle prise par le présent d'énonciation dans nos vies**, est aussi l'une des conséquences de nos modes d'interagir, et de la réduction des espaces géographiques et temporels, en particulier **via les médias de communication à distance.**

→ **Dimension aspectuelle du temps est devenue première**

Conclusion

En **retextuelisant** l'énoncé, le **processus de décalage contextuel** procède également à sa **dé-discursivisation**.

Les processus de réappropriation citationnelle sont ici à l'oeuvre et l'on retrouve les pratiques du dialogisme, de l'interdiscursivité/(+de l'intertextualité), du discours rapporté, réappropriées ici à des fins de manipulation du discours d'autrui à son propre profit.

→ **Violence(s) (verbale(s)) liée(s) à ce phénomène**

→ changements anthropologiques

Conclusion

- Ici, point d'analyse, on donne "son **avis**" ; son "**point de vue**"
- → **Dimension aspectuelle du temps est devenue première**
- Ce type d'environnement oblige à **consacrer** une partie de l'énergie communicationnelle non plus à communiquer, mais à une **constante recontextualisation**, afin de rendre la communication possible
- (différence avec l'explication de textes littéraires : texte figé; analyses – pas juste des commentaires... absence d'**argumentation** au profit du développement de points de vue : **vide analytique**)

Conclusion

Le décalage contextuel : pourrait finalement s'appeler plutôt
« **décalage énonciatif** » pose un problème **d'éthique relationnelle** dans les
interactions

= une **quête du sens de soi et non une quête du sens de l'autre**; du coup
fonctionne plus en **confrontations de points de vue dans le partage et la
négociation du sens** que sur la recherche d'un consensus ou accord relationnel
: il n'y a **pas d'ajustement relationnel mais un ajustement d'éthos de soi (pour
soi ou pour autrui?)**

Le **décalage contextuel est d'une rare violence car il ne s'intéresse pas
vraiment à l'autre,**

Mais Juste à ce que l'autre a dit, à qui est l'autre (en représentation) et ce que
l'on peut en dire (de l'autre, et de ce qu'il a dit) (pour soi? = manipulation)

Merci pour votre attention!

